

## Championnat régional des jeunes du Poitou

Le jeudi 15 mai, à Bressuire (Deux-Sèvres), dans le cadre magnifique du stade municipal, s'est déroulé le championnat des Cadets et Pupilles groupant les meilleures quadrettes de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne. M. le Maire de Bressuire et le Président de la Commission municipale des Sports honorèrent de leur présence cette manifestation où ils purent apprécier les qualités sportives et morales de nos jeunes boulistes. Les dirigeants régionaux et départementaux présents ont été très sensibles à cette marque d'attachement à notre Sport-Boules, et ils tiennent à leur en témoigner leur reconnaissance, de même ils tiennent à remercier M. Gérard Bisleau et son équipe du Groupement bouliste bressuirais, pour leur parfaite organisation. Nous avons noté avec plaisir la présence sur les jeux de nombreux dirigeants d'A.S. ainsi que des joueurs des environs. Ils ont montré ainsi tout l'intérêt qu'ils portent aux jeunes, et auront trouvé là de nouvelles raisons de faire l'effort nécessaire de recrutement que réclame la F.F.B. Et puis il faut féliciter et remercier ces jeunes pour le bel exemple qu'ils ont montré

tout au long de cette journée à leurs aînés.

En voici les résultats techniques :

**Catégorie Pupilles :** Les poules qualifiaient Thibault de la Vienne, Pain de la Charente, Sorlut de la Charente-Maritime, Granet de la Charente. En demi-finales : Thibault bat Granet, Sorlut bat Pain. En finale : La quadrette Sorlut, Charret, Picard, Mège de la Charente-Maritime bat la quadrette Thibault, Guillon, Batty, Bichier de la Vienne par 11 à 10.

**Catégorie Cadets :** A la sortie des poules se retrouvaient les quadrettes suivantes : Duc Lartigue de la Charente, Serres de la Charente-Maritime, Bourdeau des Deux-Sèvres, Demarconnay de la Vienne. En demi-finales : Serres bat Duc Lartigue, Bourdeau bat Demarconnay. En finale : La quadrette Serres, Debard, Tournayre, Sarrazin de la Charente-Maritime bat la quadrette Bourdeau, Robieux, Campins, Ravard des Deux-Sèvres par 11 à 1.

Cette compétition était arbitrée par M. Morisson, Président des arbitres des Deux-Sèvres, avec toute la compétence qu'on lui connaît.